

Finales départementales - Filière Groupe – 7 et 8 février 2026

Lieu : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy –

62230 OUTREAU

Le 8 décembre 2025

Samedi 7 février 2026

Responsable administratif : Christèle DELCOURT - Responsable juges : Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A				PLATEAU B				
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
10 h 00	N7 – 11+	N7 – 11+	N7 – 11+	N7 – 11+	N7 – 11/14	N7 – 11/14	N7 – 11/14	N7 – 11/14	N7 – 11/14
	Fouquières lez Lens	Saint Martin Boulogne 1	Loison sous Lens	Carvin	Wingles	Harnes	Barlin	Montigny	Guines
11 h 40	N7 – 11+	N7 – 11+	N7 – 11+	N7 – 11+	N7 – 11/14	N7 – 11/14	N8 – 11+	N8 – 11+	N8 – 11+
	Calais	Saint Martin Boulogne 2	Harnes	Arras	Sains en Gohelle + 1ind	Calais	Barlin	Montigny	Guines

PALMARES : 13 h 30

PLATEAU A : réunion juges : 9 h 00 niveau juge : BFO1				PLATEAU B :réunion juges : 9 h 00 niveau juge : BFO1			
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Harnes	Saint Martin	Loison sous Lens	Calais	Wingles	Harnes	Barlin	Montigny
Fouquières	Carvin	Saint Martin	Arras	Sains en Gohelle	Guines	Calais	Guines

Engagements des équipes ET des juges via : <http://clubs.ufolepgym.com> au plus tard 10 jours avant la compétition (28 janvier minuit).

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'heure prévue, cf règlement).

Echauffement 4 minutes à l'agres puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : **1h avant la compétition** (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent).

FORFAIT : les forfaits sont à envoyer par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).